

# Trésor-Éco

N° 338 • Mars 2024

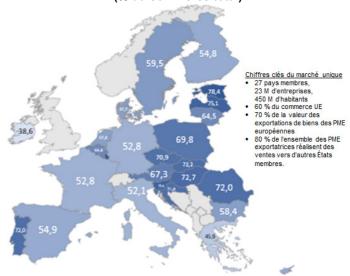
Direction générale du Trésor

### Le marché unique européen, un vecteur d'intégration économique et commerciale

### Samuel ADJUTOR, Antoine BENA, Simon GANEM

- Le marché unique se trouve au cœur de l'intégration européenne, avec pour objectif la stabilité politique et la prospérité économique de ses États membres. En 2023, il regroupe 27 pays, 23 millions d'entreprises et près de 450 millions d'habitants, ce qui en fait le plus grand marché développé au monde, au sein duquel les relations économiques et financières entre les États membres sont très étroites (voir carte ci-contre).
- Le marché unique a permis de favoriser
  l'innovation, la hausse de la productivité et la
  convergence dans l'Union européenne (UE),
  comme attendu lors de sa création. Le
  renforcement des relations économiques internes
  et la convergence économique permis par le
  marché unique ont ainsi contribué à une hausse
  substantielle des revenus et des niveaux de vie des
  États membres de l'UE.
- Entre 1984 et 2019, les structures des exportations de biens des économies européennes vers le reste du monde se sont rapprochées, reflétant vraisemblablement le développement du commerce intra-branche. Le marché unique n'a donc pas conduit à une augmentation de la spécialisation relative des États membres, où chacun se serait spécialisé dans des secteurs différents.

### Part du commerce de biens intra-UE en 2022 par État membre (% du commerce total)



Source : Eurostat, balance des paiements ; calculs DG Trésor. Note : Plus le bleu est foncé, plus la part du commerce de biens intra-UE est importante.

Note de lecture : En 2022, 52,8 % du commerce de biens total français (importations et exportations) se faisait avec le reste de l'UE.

### 1. L'intégration européenne et le développement du marché unique

# 1.1 La construction du marché unique a été au cœur de l'intégration européenne depuis 1952

Pour contribuer à la stabilité politique et à la prospérité économique en Europe¹ grâce à l'intégration économique et commerciale, la France propose en mai 1950 la mise en commun de ses ressources en charbon et en acier², avec l'Allemagne, dans une organisation ouverte aux autres pays d'Europe. La Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA), est ainsi constituée entre six États fondateurs³ en 1952.

En 1958, le Traité de Rome, qui établit la Communauté économique européenne (CEE), étend cette intégration à l'ensemble de l'économie par l'adoption du principe d'une libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes (les quatre « libertés fondamentales »), complété par une union douanière (et la suppression des droits de douane internes) et une politique commerciale commune, qui devaient être mises en place avec une période de transition de douze ans<sup>4</sup>. Le marché commun des biens, l'union douanière et la politique commerciale commune entreront en vigueur en 1968<sup>5</sup>. La mise en place de ce marché commun a aussi requis l'adoption de règles européennes afin de garantir une concurrence libre et loyale en son sein<sup>6</sup>. Historiquement, l'intégration a été permise par l'harmonisation réglementaire<sup>7</sup>. Sa forme tend toutefois à évoluer avec l'élargissement des

compétences partagées de l'UE à certaines compétences régaliennes des États<sup>8</sup>.

En 1987, l'Acte unique européen engage la transformation profonde du marché commun en marché unique par la mise en œuvre d'environ 300 mesures pour démanteler, à l'horizon 1992, les barrières non tarifaires physiques, techniques et fiscales faisant encore obstacle à la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes<sup>9</sup>.

En 1993, le Traité de Maastricht institue formellement une coordination des politiques économiques au sein de la désormais Union européenne (UE), et prévoit la création de l'Union économique et monétaire (UEM ou zone euro), effective en 1999. La création de l'UEM devait permettre de renforcer le marché unique en réduisant les coûts de transaction et l'incertitude grâce à la disparition des taux de change nationaux. La création de l'euro était ainsi vue au moins en partie comme un complément au marché unique<sup>10</sup>.

Le marché unique et l'UE se sont étendus au fil des différentes vagues d'élargissement à de nouveaux États membres (*cf.* Graphique 1 pour une description économique des différentes phases d'intégration ainsi que les dates des différentes vagues d'élargissement)<sup>11</sup>.

<sup>(1) «</sup> Concourir par l'expansion [des] productions fondamentales, au relèvement du niveau de vie et au progrès des œuvres de paix » (Préambule du Traité de Paris dit Traité CECA).

<sup>(2)</sup> Il s'agissait des deux matières premières à la base de la production industrielle et énergétique de l'époque.

<sup>(3)</sup> Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas.

<sup>(4)</sup> Le Traité de Rome prévoit également la création de la Politique agricole commune (PAC) en 1962, le lancement de la politique sociale commune avec le Fonds social européen (FSE), ainsi que la création de la Banque européenne d'investissement (BEI).

<sup>(5)</sup> Plusieurs objectifs du Traité de Rome (entre autres la libre circulation des personnes et des capitaux, et la politique des transports) devront attendre l'intégration des années 1980 avant de devenir effectifs.

<sup>(6)</sup> La politique de la concurrence de l'Union européenne (UE) | vie-publique.fr

<sup>(7)</sup> Les réglementations nationales qui entravent les échanges sont ainsi harmonisées par la législation européenne et la jurisprudence de la Cour de Justice de l'UE (CJUE).

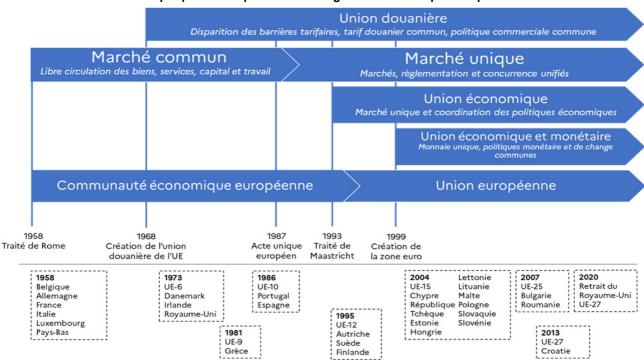
<sup>(8)</sup> Par exemple la monnaie, les frontières, etc.

<sup>(9)</sup> L'Acte unique établit aussi le vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil pour certains domaines, ce qui permet de faciliter la prise de décision. Toutefois, les prises de décision dans d'autres domaines, en particulier la fiscalité et le budget de l'UE, requièrent l'unanimité et rendent ainsi l'approfondissement du marché unique dans ces domaines plus difficile.

<sup>(10)</sup> Commission européenne (1990), "One Market, One Money: An evaluation of the potential benefits and costs of forming a monetary union", European Economy, 44.

<sup>(11)</sup> Les Traités d'Amsterdam (1997), de Nice (2003) et de Lisbonne (2009) n'ont pas eu d'effets directs sur l'approfondissement du marché unique : ils ont surtout visé à simplifier et rendre plus efficace l'architecture institutionnelle de l'UE pour prendre en compte les importantes vagues d'élargissement des années 2000.

Graphique 1 : Les phases de l'intégration économique européenne



Source: DG Trésor (basé sur Balassa 196112).

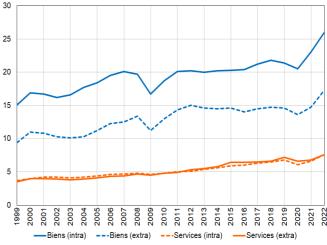
# 1.2 Des relations commerciales fortes au sein du plus grand marché développé au monde

Le marché unique regroupe aujourd'hui 27 pays, 23 millions d'entreprises et près de 450 millions d'habitants<sup>13</sup>, ce qui en fait le plus grand marché développé au monde. En comparaison, les États-Unis rassemblent 32 millions d'entreprises et près de 340 millions d'habitants. L'UE, qui ne représente qu'un dixième de la population mondiale, représente environ 15 % du PIB mondial et un tiers du commerce mondial, dont une grande partie se fait en son sein.

Les relations économiques entre États membres sont très fortes <sup>14</sup>. Le marché unique reste la principale zone d'échanges de biens pour les pays de l'UE. La part intra-UE du commerce de biens sur le commerce total de l'UE a en effet atteint 60 % en 2022 contre 54 % en 1995. Le commerce de biens intra-UE représentait 26 % du PIB de l'UE en 2022<sup>15</sup> (contre 17,3 % du PIB pour le commerce extra-UE) (*cf.* Graphique 2). Le marché des services est, quant à lui, moins intégré, ce

qui reflète leur plus faible échangeabilité mais aussi une harmonisation réglementaire moindre (7,6 % du PIB de l'UE en 2022 pour le commerce de services intra- et extra-UE).

Graphique 2 : Commerce de biens et services intra- et extra-UE (en % du PIB, moyenne des importations et des exportations )



Source : Eurostat, balance des paiements ; calculs DG Trésor.

<sup>(12)</sup> Balassa B. (1961), "The theory of economic integration", Routledge Revivals.

<sup>(13)</sup> Hors pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) membres de l'Espace économique européen (EEE) à savoir la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein. La Suisse fait partie de l'AELE mais pas de l'EEE.

<sup>(14)</sup> Toutes choses égales par ailleurs, le commerce entre deux pays membres de l'UE en 2012 était 3,2 fois plus important que celui entre deux pays similaires hors-UE d'après Mayer T., Vicard V. & Zignago S. (2018), "The cost of non-Europe, revisited", *Economic Policy* 34(98), pp. 145-199.

<sup>(15)</sup> À titre de comparaison, en 2019, le commerce des biens intra-ALENA (Accord de Libre Échange Nord-Américain) et intra-ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est) s'élevait à 5 % et 10 % de leur PIB, respectivement.

Les petites et moyennes entreprises (PME) et les très petites entreprises (TPE) européennes, qui constituent une part importante du tissu productif des États membres 16, commercent surtout au sein de l'UE. Selon la Commission européenne, 70 % de la valeur des exportations de biens des PME européennes se fait au sein du marché unique et 80 % de l'ensemble des PME exportatrices de l'UE réalisent des ventes vers d'autres États membres. Par ailleurs, le nombre de TPE exportant des biens au sein du marché unique est presque deux fois plus élevé que celui des entreprises exportant des biens en dehors de l'UE<sup>17</sup>.

Les relations d'investissement sont également très intenses entre États membres. Au cours des deux dernières décennies, les IDE et les investissements de portefeuille intra-UE27 n'ont cessé d'augmenter et étaient respectivement près de cinq et quatre fois plus élevés début 2021 que début 2002<sup>18</sup>. De plus, l'UE est la première zone en termes d'investissements directs entrants<sup>19</sup>.

### 2. Le rôle du marché unique dans la prospérité européenne

### 2.1 Les gains économiques attendus du marché unique

L'établissement du marché unique a pour objectif la disparition des barrières tarifaires et non tarifaires qui entravent le commerce et la mobilité des facteurs au sein de l'UE afin de réaliser la libre circulation des biens, des services, des capitaux, et des personnes (les quatre « libertés fondamentales ») qui était prévue dès le traité de Rome. Dans cette optique, l'encadrement des aides d'État<sup>20</sup> et la mise en œuvre d'une politique de concurrence rigoureuse<sup>21</sup> sont nécessaires afin d'éviter une re-segmentation des marchés et ainsi permettre de récolter les gains attendus de l'intégration économique.

Dès 1988, le rapport Cecchini<sup>22</sup>, identifiait les différents canaux par lesquels le marché unique produirait des gains microéconomiques. D'abord, la réduction des barrières aux échanges et l'accroissement de la taille des marchés devaient faire baisser les coûts et les prix

grâce aux économies d'échelle permises. Ensuite, la hausse de l'intensité concurrentielle devait accélérer la réallocation des facteurs de production vers les entreprises les plus productives, et renforcer les incitations à l'innovation, favorisant finalement une hausse de la productivité.

Enfin, la réduction des barrières tarifaires devait aussi produire des gains de productivité agrégée à travers la spécialisation de chaque pays et une réallocation des facteurs de production fondée sur les avantages comparatifs des économies européennes. Ce dernier canal soulevait des questions particulièrement importantes car la spécialisation<sup>23</sup>, potentiellement induite par le marché unique (et l'euro), aurait pu créer des gagnants et des perdants au sein de l'UE. En particulier, une spécialisation commerciale intersectorielle accrue entre les États membres aurait pu conduire à la concentration des activités à plus forte productivité (surtout industrielles) vers certains pays, et de celles à plus faible valeur ajoutée dans d'autres<sup>24</sup>.

<sup>(16)</sup> Selon Eurostat, les TPE et les PME représentent un peu plus de la moitié de la valeur ajoutée créée au sein de l'UE et près des deux tiers des emplois de l'UE.

<sup>(17)</sup> Commission européenne (2023), "Annual Single Market Report 2023".

<sup>(18)</sup> Commission européenne (2023), "Annual Single Market Report 2023".

<sup>(19)</sup> Selon la CNUCED, depuis 1980, l'UE représente en moyenne 27,8 % du stock d'IDE entrants et 30,6 % du stock d'IDE sortants mondiaux. En 2022, l'UE représentait 25,2 % du stock d'IDE entrants et 31,9 % du stock d'IDE sortants mondiaux.

<sup>(20)</sup> L'Article 107(1) du TFUE pose un principe général d'interdiction des aides d'État. Cette interdiction, appuyée par un contrôle des dispositifs de soutien nationaux par la Commission, permet de préserver le libre jeu de la concurrence dans le marché européen et de limiter les dépenses inefficaces pouvant résulter, par exemple, d'une course aux subventions entre États membres. Ce principe général connaît des dérogations pour certaines défaillances de marché (R&D, PME, environnement, services d'intérêt économique général, SIEG), et peut faire l'objet d'aménagements temporaires pour donner aux États plus de latitude pour faire face à des circonstances conjoncturelles (cf. Encadrement temporaire de crise et de transition).

<sup>(21)</sup> Gutiérrez et Philippon (2020) expliquent que lorsque des pays décident de centraliser leurs politiques de concurrence, l'indépendance du régulateur centralisé est plus élevée que l'indépendance des régulateurs nationaux. Les auteurs observent que les institutions antitrust européennes sont en effet plus indépendantes et font mieux respecter la concurrence qu'aux États-Unis. Gutiérrez G. & Philippon T. (2020), "How EU markets became more competitive than US markets: A study of institutional drift", *National Bureau of Economic Research*.

<sup>(22)</sup> Cecchini P. (1988), "The European Challenge. 1992: The Benefits of a Single Market", Aldershot.

<sup>(23)</sup> La spécialisation absolue est la mesure dans laquelle une unité économique est dominée par un ou plusieurs secteurs. La spécialisation relative se mesure par rapport à une autre unité ou un groupe d'unités économiques de référence.

<sup>(24)</sup> Hausmann R., Hwang J. et Rodrik D. (2007), "What you export matters", Journal of Economic Growth, Volume 12, Issue 1, pp.1-25.

À cet égard, les prédictions théoriques n'étaient pas univoques. D'après Krugman (1991 et 1993)<sup>25</sup> et Krugman et Venables (1996)<sup>26</sup>, dans des modèles ne prenant toutefois pas en compte la fragmentation des chaînes de valeur et la différenciation intra-sectorielle, les externalités et les économies d'échelle permises grâce à l'intégration économique et monétaire devaient encourager chaque pays à se spécialiser davantage<sup>27</sup>. Au contraire, Melitz (2004)<sup>28</sup> expliquait que l'intégration économique pouvait réduire la spécialisation entre les pays de l'UE car, lorsque les niveaux de vie (et ainsi les préférences des consommateurs) se rapprochent, le commerce intra-branche doit augmenter<sup>29</sup>. Quoi qu'il en soit, des gains macroéconomiques étaient attendus pour l'UE dans son ensemble, puisque l'intégration et l'ouverture au commerce augmentaient les possibilités de production et de consommation, conduisant ainsi à une augmentation du PIB agrégé30.

# 2.2 Le marché unique a favorisé l'innovation et des gains de productivité

La concurrence au sein du marché unique a bien exercé une pression à la baisse sur les prix. Les markups, c'est-à dire la différence entre le prix de vente et le coût d'un produit, sont restés stables voire ont légèrement baissé en Europe au cours des dernières décennies<sup>31</sup>, alors qu'ils augmentaient significativement aux États-Unis<sup>32</sup>. La Bundesbank (2017)<sup>33</sup> n'observe pas de tendance de long terme à

l'augmentation des *markups* depuis la fin des années 1990 dans sept pays européens. Si la mondialisation a pu jouer un rôle dans cette dynamique, les auteurs pensent que l'intégration européenne a permis de contrebalancer les pressions structurelles à la hausse (émergence des entreprises « superstar » dans les services, notamment numériques, hausse des coûts fixes, etc.).

Cavalleri *et al.* (2019)<sup>34</sup>, dont l'analyse se focalise sur les quatre plus grandes économies de l'UE, trouvent des résultats similaires (*cf.* également Bighelli *et al.* 2023)<sup>35</sup>. Ils montrent ainsi que les *markups* sont plus faibles dans le secteur manufacturier malgré un niveau de concentration supérieur au reste de l'économie, ce qui peut être attribué à la plus forte pression concurrentielle exercée sur les produits échangeables. Gutiérrez et Philippon (2020) observent même une baisse des *markups* en Europe entre 1997 et 2015 grâce à la libéralisation des marchés des biens entreprise sur le continent, tant au niveau communautaire que national.

En revanche, l'idée que le marché unique, via les pressions concurrentielles et la politique de concurrence, aurait pu limiter les phénomènes de concentration n'est pas établie<sup>36</sup>. Pour autant, la concentration ne peut pas être interprétée directement comme une mesure de l'efficacité économique. D'une part, un marché concentré avec un faible nombre d'entreprises peut être concurrentiel, s'il existe une

<sup>(25)</sup> Krugman P. (1991), "Geography and Trade", Cambridge, *MA: MIT Press*; Krugman P. (1993), "Lessons of Massachusetts for EMU". In: Torres F. et Giavazzi F. (eds) "Adjustment and Growth in the European Monetary Union", Cambridge: *Cambridge University Press*, pp.241–261.

<sup>(26)</sup> Krugman P. & Venables A.J. (1996), "Integration, specialization, and adjustment", European Eeconomic Rreview, 40(3-5), pp. 959-967.

<sup>(27)</sup> Cette « hypothèse de Krugman » doit toutefois être mise en perspective avec la présence de coûts de congestion et le développement des chaînes de valeur et de réseaux de production complexes mondiaux qui peuvent modifier ces prédictions théoriques. De plus, l'intégration financière, en permettant une meilleure assurance des revenus face aux chocs asymétriques, pourrait également favoriser la spécialisation économique (Kalemli-Ozcan, Sørensen et Yosha 2003). Voir Kalemli-Ozcan S., Sørensen B. E. & Yosha O. (2003), "Risk sharing and industrial specialization: Regional and international evidence", American Economic Review, 93(3), pp. 903-918.

<sup>(28)</sup> Melitz J. (2004), "Risk Sharing and EMU", Journal of Common Market Studies, Special Issue Nov. 2004, 42(4): pp. 815-40.

<sup>(29)</sup> Voir aussi Fontagné L. et Freudenberg M. (1999), « Marché unique et développement des échanges », Économie et Statistique, pp 31-52.

<sup>(30)</sup> Samuelson P.A. (1939), "The gains from international trade", *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 5(2), pp. 195-205; Samuelson P.A. (1962), "The gains from international trade once again", *The Economic Journal*, 72(288), pp. 820-829.

<sup>(31)</sup> Voir De Loecker et Eeckhout (2018) pour une analyse différente. De Loecker J. & Eeckhout J. (2018), "Global market power", *National Bureau of Economic Research*.

<sup>(32)</sup> Voir entre autres De Loecker, J., Eeckhout J., et Unger G. (2020), "The Rise of Market Power and the Macroeconomic Implications", *The Quarterly Journal of Economics*, 135, pp. 561--644 qui expliquent que cela tient en partie à l'augmentation du pouvoir de marché des entreprises aux États-Unis.

<sup>(33)</sup> Bundesbank, Monthly Report, "Mark-ups of firms in selected European countries", Décembre 2017.

<sup>(34)</sup> Cavalleri M.C., Eliet A., McAdam P., Petroulakis F., Soares A. et Vansteenkiste I. (2019), "Concentration, Market Power and Dynamism in the Euro Area", *ECB Working Paper* No. 2253.

<sup>(35)</sup> Bighelli T., Di Mauro F., Melitz M.J. & Mertens M. (2023), "European firm concentration and aggregate productivity", Journal of the European Economic Association, 21(2), pp. 455-483.

<sup>(36)</sup> Pour certains auteurs, la concentration a baissé dans l'UE (Gutiérrez et Philippon (2020), Gutiérrez et Philippon (2017), Cavalleri et al. (2019)) alors que pour d'autres, la concentration a augmenté (Bajgar et al. (2023), Bighelli et al. (2023), Koltay et Lorincz (2022)).
Gutiérrez G. & Philippon T. (2017), "Declining Competition and Investment in the US", National Bureau of Economic Research; Bajgar M., Berlingieri G., Calligaris S., Criscuolo C. & Timmis J. (2019), "Industry concentration in Europe and North America"; Koltay G., Lorincz S. & Valletti T.M. (2022), "Concentration and competition: Evidence from Europe and implications for policy".

menace crédible d'entrée de nouvelles entreprises. D'autre part, la position dominante d'une entreprise sur un marché concentré peut s'expliquer parfois par un avantage concurrentiel résultant du processus de sélection des entreprises les plus efficaces<sup>37</sup>, et parfois par l'existence de rentes résultant d'un statut protégé, reflétant ainsi des degrés différents d'efficacité du marché.

En tout état de cause, les effets positifs du marché unique sur l'innovation et la productivité en Europe sont quant à eux avérés. Plusieurs études montrent, à l'instar de Bighelli et al. (2023), que l'efficacité allocative croissante résultant de l'intégration des marchés (les entreprises européennes les plus productives ont attiré plus de travailleurs) a représenté près de 50 % de la croissance de la productivité du travail européenne entre 2009 et 2016 (soit 3,6 points de pourcentage)<sup>38</sup>. Griffith et al. (2010)39 constatent également que les réformes menées dans le cadre du marché unique de l'UE ont été associées à une augmentation de l'innovation et de la croissance de la productivité dans le secteur manufacturier. Enfin, Campos et al. (2022)<sup>40</sup> montrent à l'aide d'un contrefactuel que la croissance de la productivité de la Norvège aurait été substantiellement plus importante si elle avait rejoint l'UE lors de la phase d'élargissement de 1995.

## 2.3 Les structures commerciales des économies européennes se sont rapprochées

L'évolution de la spécialisation commerciale relative des pays de l'UE peut être étudiée à l'aide d'un indice mesurant la distance entre les spécialisations à l'export de deux pays (cf. Encadré pour une description de la construction de cet indice). Un indice proche de 0 implique des structures d'exportations de biens échangeables similaires dans les deux pays considérés. Cela peut refléter un degré élevé de commerce intra-sectoriel ou des structures très similaires d'exportations vers les pays tiers. À l'inverse, un indice bilatéral élevé indique des structures d'exportations différentes ou un degré élevé de commerce intersectoriel.

L'analyse de l'ensemble des distances entre les spécialisations commerciales des pays de l'UE fait ressortir trois conclusions. Premièrement, de manière tendancielle depuis 1984, les pays de l'UE ont convergé en termes de spécialisation commerciale, voyant leurs structures d'exportations de biens se rapprocher malgré l'approfondissement de l'intégration européenne (cf. Graphique 3) : la médiane annuelle des indices de spécialisation bilatérale, qui donne une idée de l'évolution de la tendance centrale de la spécialisation, baisse (de 87,5 à 61,2 entre 1984 et 2019). Deuxièmement, les pays de l'UE dont les structures d'exportations étaient les plus éloignées ont été ceux qui ont le plus convergé (la queue de droite des fonctions de densité se raccourcit au fil du temps, passant de valeurs proches de 200 en 1980 à 150 en 2019). Troisièmement, les distances entre les structures d'exportations des pays de l'UE se concentrent autour de la distance modale, signalant une homogénéité croissante des structures d'exportations (comme le montrent les fonctions de densité devenant de plus en plus pointues au fil du temps).

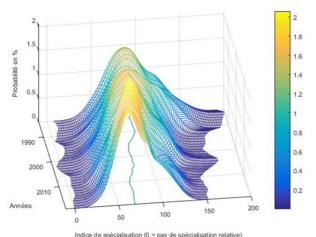
<sup>(37)</sup> Les entreprises sont incitées à innover, investir et améliorer la qualité de leurs produits lorsque cela leur offre des perspectives d'obtenir un certain pouvoir de marché (Aghion et Howitt 1997, Motta 2003). À ce titre, Autor et al. (2017) expliquent qu'une hausse du pouvoir de marché (soit une baisse de l'intensité concurrentielle) peut être positive d'un point de vue économique. Les entreprises qui acquièrent un pouvoir de marché plus important sont finalement celles qui sont les plus innovantes ou les plus productives par rapport à leurs rivales (hypothèse des entreprises « superstar »). Une baisse de la concurrence peut ainsi provenir d'une forte croissance de la productivité dans un petit nombre d'entreprises ou bien de rendements d'échelle croissants en lien avec des innovations technologiques. Cavalleri et al. (2019) montrent que les entreprises des secteurs à forte concentration et haute technologie, ont généralement des taux de croissance de la productivité globale des facteurs plus élevés. Voir Aghion P. & Howitt P. (1997), "Endogenous Growth Theory", MIT Press Books, MIT Press; Motta M. (2003), "Competition Policy: Theory and Practicer", Cambridge University Press; Autor D., Dorn D., Katz L. F., Patterson C. et Van Reenen J. (2017), "Concentrating on the Fall of the Labor Share", American Economic Review, 107(5), pp.180-185.

<sup>(38)</sup> Voir aussi Mongelli et al. (2016), Gopinath et al. (2015) et Bartelsman et al. (2013) qui montrent que l'amélioration de l'allocation des facteurs (travail et capital) n'est pas uniforme au sein de l'UE. Voir Mongelli F. P., Reinhold E. & Papadopoulos G. (2016), "What's so Special About Specialisation in the Euro Area?", ECB Occasional Paper, (168); Gopinath G., Kalemli-Ozcan S., Karabarbounis L. & Villegas-Sanchez C. (2015), "Capital allocation and productivity in South Europe", (No. w21453); Bartelsman E., Haltiwanger J. & Scarpetta S. (2013), "Cross-country differences in productivity: The role of allocation and selection", American economic review, 103(1), pp. 305-334.

<sup>(39)</sup> Griffith R., Harrison R. & Simpson H. (2010), "Product market reform and innovation in the EU", *Scandinavian Journal of economics*, 112(2), pp. 389-415.

<sup>(40)</sup> Campos N.F., Coricelli F. & Franceschi E. (2022), "Institutional integration and productivity growth: Evidence from the 1995 enlargement of the European Union," *European Economic Review*, 142, 104014.

Graphique 3 : Évolution de la spécialisation commerciale bilatérale entre 1984 et 2019 au sein de l'UE27



Source : CEPII, CHELEM, calculs DG Trésor.

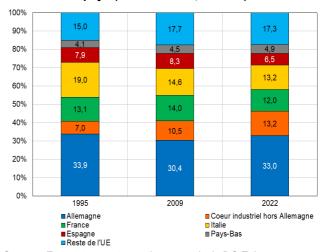
Note : Le graphique représente l'évolution entre 1984 et 2019 des fonctions de densité de la probabilité que la distance entre les spécialisations commerciales d'une paire de pays de l'UE tirée au hasard – parmi les 351 paires des 27 pays de l'UE – soit égale à une certaine valeur. La ligne bleue pleine représente l'évolution au cours du temps de la médiane des fonctions de densité.

Ces distances entre les spécialisations à l'export des pays de l'UE permettent une analyse de l'évolution du degré de spécialisation relative entre les pays deux à deux, montrant que les structures d'exportations de biens des pays de l'UE sont devenues de plus en plus similaires entre 1984 et 2019. Toutefois ces indices ne donnent pas d'information sur les dynamiques de spécialisation des pays de l'UE au sein d'un même secteur, notamment sur des créneaux de qualité-prix différents.

Par ailleurs, les distances entre les spécialisations à l'export des pays ne prennent pas en compte les évolutions du niveau des exportations totales de biens de chaque pays de l'UE, de sa part de marché dans un secteur donné, de l'évolution du niveau et de la

structure de ses importations ni de la part de son industrie manufacturière dans la valeur ajoutée. L'analyse de la spécialisation commerciale relative des pays de l'UE ne permet donc pas d'identifier les phénomènes de désindustrialisation. Or, entre 1995 et 2022, la valeur ajoutée manufacturière de l'UE s'est progressivement concentrée dans le cœur industriel de l'Europe (Allemagne, Autriche, Hongrie, Pologne, Slovaquie, Tchéquie), alors que la France, l'Espagne et surtout l'Italie, ont vu leur poids diminuer (cf. Graphique 4). Si l'approfondissement du marché unique a pu jouer un rôle dans cette concentration géographique des activités industrielles, ce que l'analyse empirique ne permet pas toutefois d'affirmer, des facteurs nationaux<sup>41</sup>, mondiaux<sup>42</sup> ainsi que des stratégies spécifiques de positionnement au sein des chaînes des valeur ont très certainement une responsabilité à cet égard<sup>43</sup>.

Graphique 4 : Décomposition de la valeur ajoutée manufacturière au sein de l'UE, par pays et groupe de pays (% du total UE, volume)



Source : Eurostat, comptes nationaux, calculs DG Trésor.

Note : Cœur industriel hors Allemagne = Autriche, Hongrie, Pologne, Slovaquie, Tchéquie.

<sup>(41)</sup> Comme des effets « revenus » (la demande interne se déforme en faveur des services à mesure que le niveau de vie et l'âge de la population augmente), la baisse structurelle des prix des produits industriels par rapport aux services (notamment en raison des gains de productivité tendanciellement plus élevés dans l'industrie, qui engendre mécaniquement une baisse de la part de l'industrie dans le PIB en valeur), ou la porosité de la frontière entre industrie et services (Tregenna 2015 parle d'"artefact statistique" du processus de désindustrialisation causé par l'externalisation de services précédemment réalisés au sein des entreprises de l'industrie manufacturière). Tregenna F. (2015), "Deindustrialisation, structural change and sustainable economic growth", UNU-MERIT.

<sup>(42)</sup> Le développement du commerce mondial et la mondialisation entraînent une réallocation de l'activité économique entre les secteurs au sein de chaque pays. Cette redistribution sectorielle résulte en grande partie d'avantages comparatifs liés, entre autres, à la technologie et aux dotations en facteurs spécifiques aux différents pays. Voir Matsuyama K. (2009), "Structural change in an interdependent world: A global view of manufacturing decline", *Journal of the European Economic Association*, 7(2-3), pp. 478-486; Autor, D. H., Dorn, D., & Hanson, G. H. (2013), "The China syndrome: Local labor market effects of import competition in the United States", *American Economic Review*, 103(6), pp. 2121-2168.

<sup>(43)</sup> D'après Stöllinger (2016), l'effet de l'intégration internationale de la production au sein des chaînes de valeur est spécifique à chaque pays, renforçant l'industrie manufacturière au sein du cœur industriel d'Europe centrale (notamment en Tchéquie et en Hongrie), tout en accélérant le processus de désindustrialisation dans le reste de l'UE. Voir Stöllinger R. (2016), "Structural change and global value chains in the EU", *Empirica*, 43(4), pp. 801-829.

Quoi qu'il en soit, des politiques ont été mises en place au niveau de l'UE afin de corriger et compenser les forces centripètes. Les fonds structurels et d'investissement européens (FSIE), composés du Fonds de cohésion, du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen plus (FSE+), permettent de doter les régions les plus vulnérables d'outils leur permettant d'améliorer leur productivité, leur compétitivité et leur développement économique. Au cours de la période 2021-2027, l'UE a affecté plus de 330,2 Md€<sub>2018</sub> à la politique de cohésion, dont près de 200,4 Md€<sub>2018</sub> au FEDER.

#### Encadré : Construction de l'indice de spécialisation commerciale relative

L'indice de spécialisation relative bilatérale est mesuré par la somme des distances des parts moyennes sur 5 ans de chaque secteur dans les exportations totales entre deux pays *i* et *j* (*cf.* Bower et Guillemineau 2006<sup>a</sup>) :

$$Indice\ de\ sp\'{e}cialisation_{ij} = \sum_{n=1}^{43} \left| \left( \frac{1}{5} \sum_{t=1}^{5} e_{int} \right) - \left( \frac{1}{5} \sum_{t=1}^{5} e_{jnt} \right) \right|$$

où *e*<sub>int</sub> représente la part en pourcentage du secteur *n* dans les exportations totales (vers les autres pays de l'UE et les pays tiers) de biens en valeur du pays *i* pour l'année *t*. Par exemple, la part moyenne des exportations du secteur du textile dans les exportations totales de biens de la France vers le reste du monde est calculée sur 5 ans, puis soustraite de la part moyenne des exportations du secteur du textile dans les exportations totales de biens de l'Allemagne vers le reste du monde. Cela donne la « distance » entre les deux pays pour le commerce du secteur du textile. Ce calcul est reproduit pour chaque secteur puis sommé sur l'ensemble des 43 secteurs de biens échangeables, selon la classification de la base de données CHELEM du CEPII<sup>b</sup>.

À titre d'exemple, en 2019, la Hongrie et la Tchéquie, qui font partie du cœur industriel de l'Europe et qui sont intégrées aux chaînes de valeur allemandes, étaient les pays dont les structures d'exportations étaient les plus proches (indice bilatéral égal à 21), tandis que l'Irlande et la Grèce avaient les structures les plus éloignées (indice bilatéral égal à 131). La structure d'exportations la plus proche de celle de la France était celle de l'Allemagne avec un indice de 48 ; la plus éloignée était celle de la Grèce (indice de 101).

Tableau 1 : Indices de spécialisation bilatérale, 2019

Couple de pays	Indices les plus bas	Couple de pays	Indices les plus hauts
Hongrie-Tchéquie	21,0	Grèce-Irlande	130,6
Slovénie-Autriche	28,0	Finlande-Irlande	128,7
Pologne-Autriche	28,4	Irlande-Roumanie	125,5
Hongrie-Allemagne	29,4	Irlande-Slovaquie	123,8
Slovénie-Allemagne	29,5	Grèce-Slovaquie	122,0
Autriche-Allemagne	29,7	Malte-Roumanie	121,2
Slovaquie-Tchéquie	31,4	Tchéquie-Grèce	117,3
Italie-Autriche	33,7	Hongrie-Grèce	117,1
Allemagne-Tchéquie	35,3	Bulgarie-Irlande	116,7
Suède-Autriche	36,3	Irlande-Tchéquie	115,9

Sources: CEPII, CHELEM, calculs DG Trésor.

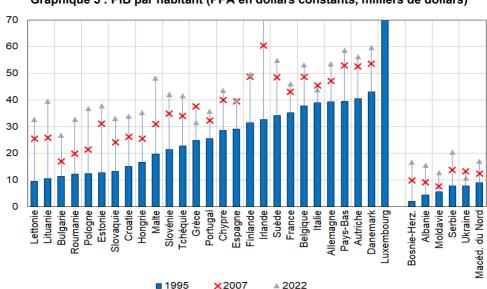
a. Böwer U., & Guillemineau C. (2006), "Determinants of business cycle synchronisation across euro area countries", ECB Working Paper 587.

b. Voir CEPII - CHELEM et http://www.cepii.fr/PDF\_PUB/wp/2008/wp2008-09.pdf pour la nomenclature détaillée.

### 2.4 Le marché unique et l'euro ont contribué à une hausse substantielle du PIB

L'intégration européenne (cf. supra) a contribué significativement à générer d'importants gains macroéconomiques pour l'UE. Premièrement, l'intégration économique européenne a provoqué une augmentation du commerce de biens intra-UE plus rapide que celle du commerce extra-UE, et une hausse des flux d'IDE<sup>44</sup> entre les États membres, grâce à la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires, à la baisse des coûts de transaction et à la complémentarité des flux de capitaux avec l'intégration des marchés des biens et services. Différentes études estiment ainsi que le marché unique aurait contribué à une augmentation du commerce de biens de 50 % à plus de 100 %<sup>45</sup>.

En témoigne aussi la convergence des revenus par tête au sein de l'UE (cf. Graphique 5), d'abord dans les pays du Sud de l'Europe puis dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Selon la Banque mondiale (2018)46, l'UE serait ainsi la plus grande « machine de convergence » au monde. Si ce processus a été permis, entre autres, par l'important potentiel de rattrapage des pays du Sud et de l'Est, plusieurs études indiquent qu'il existe un lien clair entre l'adhésion à l'UE et la convergence des niveaux de vie<sup>47</sup>. La convergence a été la plus forte au cours des premières étapes de l'intégration de l'UE, pendant la phase de transition et après l'adhésion des PECO, et pendant les périodes de forte croissance. Au contraire, les périodes de crise ont été marquées par un ralentissement de la convergence dans l'UE, notamment pour les pays d'Europe du Sud.



Graphique 5 : PIB par habitant (PPA en dollars constants, milliers de dollars)

Source : Banque mondiale ; calculs DG Trésor.

Note: Le Kosovo et le Monténégro ne sont pas intégrés au graphique car il n'existe pas de données à partir de 1995. En 2022, les PIB par habitant du Luxembourg et de l'Irlande s'élevaient respectivement à 115,5 et 113,9 milliers de dollars en PPA constante.

<sup>(44)</sup> Stojkov et Warin (2018) montrent que l'adhésion à l'UE augmente les IDE bilatéraux intra-UE d'un pays entre 22,4 % et 28,5 %. Pour Bruno et al. (2021), l'adhésion à l'UE entraîne une hausse d'environ 60 % des IDE en provenance de l'extérieur de l'UE dans l'économie d'accueil, et environ 50 % de plus d'IDE intra-UE. Les résultats de Petroulas (2007) indiquent que l'UEM augmente les flux d'IDE entrants au sein de la zone euro d'environ 16 %, les IDE entrants des pays membres vers les pays non-membres d'environ 11 %, ainsi qu'une plus faible augmentation des IDE entrants des pays non-membres vers les pays membres d'environ 8 %. Voir Stojkov A. & Warin T. (2018), "EU membership and FDI: Is there an endogenous credibility effect?", Journal of East-West Business, 24(3), pp. 144-169; Bruno R.L., Campos N.F. & Estrin S. (2021), "The effect on foreign direct investment of membership in the European Union", Journal of Common Market Studies, 59(4), pp. 802-821; Petroulas P. (2007), "The effect of the euro on foreign direct investment", European Economic Review, 51(6), pp. 1468-1491.

<sup>(45)</sup> Selon Mayer *et al.* (2018), le marché unique aurait permis en moyenne une augmentation de, respectivement, +109 % et +58 % du commerce intra-UE de biens et de services. Pour leur part, Felbermayr *et al.* (2022) trouvent un effet de, respectivement, +46 % et +64 % sur le commerce bilatéral intra-UE grâce au marché unique. Voir Felbermayr G., Groeschl J. & Heiland I. (2022), "Complex Europe: Quantifying the cost of disintegration", *Journal of International Economics*, 138, 103647.

<sup>(46)</sup> Ridao-Cano C. and Bodewig C. (2018), "Growing united: upgrading Europe's convergence machine", World Bank Working Paper 123956.

<sup>(47)</sup> Rapacki et Prochniak (2019), Crespo Cuaresma et al. (2008) et Campos et al. (2019). Voir Rapacki R. & Prochniak M. (2019), "EU membership and economic growth: empirical evidence for the CEE countries", *The European Jjournal of Ccomparative Eeconomics*, 16(1), pp. 3-40; Crespo Cuaresma J., Ritzberger-Grünwald D. & Silgoner M.A. (2008), "Growth, convergence and EU membership", *Applied Economics*, 40(5), pp. 643-656; Campos N.F., Coricelli F. & Moretti L. (2019), "Institutional integration and economic growth in Europe", *Journal of Monetary Economics*, 103, pp. 88-104.

Enfin, selon Mayer et al. (2019), les gains de PIB réel associés à l'intégration commerciale de l'UE via le marché unique, par rapport à un contrefactuel où l'intégration européenne serait remplacée par un accord commercial régional classique ou par la clause de la nation la plus favorisée de l'OMC, sont en moyenne de 6,6 % et 8,2 %, respectivement. Les gains de PIB réel découlant du commerce sont nettement plus importants pour les petites économies, plus ouvertes, et pour les PECO que pour les grandes économies de l'UE. D'après Felbermayr et al. (2022),

une désintégration complète de l'UE entraînerait des pertes de production de l'ordre de –5,3 % pour les anciens membres de l'UE (pré-élargissement de 2004, cf. Graphique 1) et de –9,1 % pour les membres plus récents de l'UE (post-élargissement 2004), et la majorité de ces pertes seraient dues à la disparition du marché unique<sup>48</sup>. L'exemple et l'expérience du Brexit confirment que la sortie du marché unique est associée à des pertes de revenus : les estimations varient entre –2 % et –10 % de pertes de PIB pour le Royaume-Uni en fonction des études et des scénarios<sup>49</sup>.

<sup>(48)</sup> Voir également Campos et al. (2019).

<sup>(49)</sup> International Relations Committee Brexit Task Force (2020), "A review of economic analyses on the potential impact of Brexit", ECB Occasional Paper Series, No 249. Voir également Mayer et al. (2018) et Felbermayr et al. (2022).

#### Éditeur :

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique Direction générale du Trésor 139, rue de Bercy 75575 Paris CEDEX 12

### Directeur de la Publication :

Dorothée Rouzet

#### Rédacteur en chef :

Jean-Luc Schneider (01 44 87 18 51) tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

#### Mise en page:

Maryse Dos Santos ISSN 1777-8050 eISSN 2417-9620

#### Février 2024

parus

numéros

Derniers

N° 337 La mobilité intra-européenne des personnes Cyprien Batut, Tristan Gantois, Jean Lavallée

#### Janvier 2024

N° 336 Les dépendances des économies émergentes à la croissance Chinoise Louis Bertrand, Eloïse Villani

https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/tags/Tresor-Eco



Direction générale du Trésor



@DGTresor

Pour s'abonner à *Trésor-Éco* : bit.ly/Trésor-Eco

Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.